

CAP MAINTENANCE et HYGIENE des LOCAUX

LES METIERS

Le titulaire du CAP MHL doit être capable d'exécuter toutes les opérations courantes, complémentaires et périodiques d'entretien, de remise en état, de contrôle de la qualité ou de rénovation de surfaces de toutes natures.

Il doit respecter les règles de sécurité, les mesures de prévention et les consignes de **préservation de la qualité de l'environnement**

L'AFFECTATION

Après une classe de troisième ou une réorientation en classe de seconde. La demande d'orientation se fait dans l'établissement scolaire d'origine

LES ETUDES

- Deux années
- En plus des matières professionnelles (18H), sont étudiés : le français et l'histoire-géo (3,5H), les mathématiques et les sciences (3,5H), une langue vivante (2H), l'art appliqué (2H), l'EPS (2,5H), la vie sociale et professionnelle (1H)
- L'examen se déroule sous la forme d'un contrôle en cours de formation
- Des périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires : 6 semaines en première année et 6 semaines en seconde années

POURSUITE D'ETUDES

Le CAP débouche sur l'emploi mais une poursuite en Bac pro 3 ans Hygiène et Environnement (entrée en 2ème année au cas par cas et en fonction des places disponibles) est envisageable

EQUIPEMENT ET TENUE

La région Languedoc Roussillon fournit en première année la tenue de travail et le matériel, elle fournit chaque année les manuels d'enseignement général, ceux des matières professionnelles restant à la charge de l'élève